



Conseil régional des jeunes



Le Président de la Région

Depuis 1999, le Conseil régional des jeunes donne la parole aux lycéens et apprentis de la région. C'est une assemblée qui vous représente et à travers laquelle vous avez la possibilité de faire avancer vos idées.

Force de propositions auprès des élus régionaux, vous pouvez ici faire entendre votre voix et agir pour faciliter la vie quotidienne de l'ensemble des jeunes.

Alors que la jeunesse de notre pays est beaucoup trop souvent stigmatisée, il est important de permettre aux jeunes, venus de toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de se rapprocher, de débattre, de parler et de proposer.

Cet espace de dialogue et de convivialité favorise l'apprentissage de la citoyenneté et contribue à renforcer notre démocratie.

Dans cet esprit, les jeunes conseillers régionaux s'investissent pleinement pour créer une société plus juste, plus forte et plus solidaire.

Vous pouvez, vous aussi, devenir un jeune conseiller régional, alors n'hésitez pas à vous présenter aux prochaines élections du Conseil régional des jeunes qui auront lieu dans votre établissement.

Michel Vanzelle



Conseil régional des jeunes : prenez la parole !



Créé en 1999, le Conseil régional des jeunes est une assemblée de 123 lycéens et apprentis élus pour deux ans.

Pourquoi ?

Le CRJ permet d'associer les jeunes aux choix qui les concernent. Ils sont ainsi conviés à élaborer les politiques régionales en faveur de la jeunesse aux côtés de la Région. À travers un comportement citoyen, le CRJ prépare lycéens et apprentis à la prise de responsabilité.

Ses ambitions

- Favoriser l'échange et la réflexion des jeunes ;
- Faire émerger des **propositions concrètes** afin d'améliorer leur vie quotidienne ;
- Développer le **dialogue** avec les pouvoirs publics ;
- Permettre une **meilleure connaissance des politiques** mises en œuvre par la Région.

Exemples de mission :

- Mars 2012 : les jeunes élus ont porté la parole de la jeunesse au Forum mondial de l'eau sur les différentes problématiques liées à l'eau ;
- Décembre 2011 : ils ont été sollicités par l'Association des Régions de France, à l'occasion du colloque Jeunesse en régions, pour échanger autour des problématiques jeunesse ;
- Juillet 2011 : ils ont participé au séminaire Volontariat des jeunes organisé par le Conseil Régional de Guadeloupe, dans le cadre de l'année européenne du volontariat ;
- Avril 2010 : « Les mots de l'autre », projet Eurorégion, rencontre franco-italienne dans La Vallée des merveilles ;
- Fin 2008 : ils ont été associés à une mission humanitaire exceptionnelle de la Région en faveur des habitants de Khan Younes (bande de Gaza). Leur collecte a réuni 16 cartons de fournitures scolaires ;
- En 2007 et 2009 : les jeunes conseillers ont enquêté sur la restauration scolaire en établissant un questionnaire et en le distribuant dans leur établissement (plus de 3 000 questionnaires dépouillés) ;
- Ils participent à des forums de discussion sur différentes thématiques ;
- Ils peuvent être membres de jury...

Missions et réalisations

Son fonctionnement

Les jeunes conseillers régionaux sont élus par les lycéens et les apprentis lors **d'élections organisées à la rentrée scolaire** dans leur établissement d'enseignement.

Durant leur mandat, les jeunes élus se retrouvent régulièrement **à l'Hôtel de Région (Marseille)** pour échanger, réfléchir et faire émerger des propositions concrètes en faveur de la jeunesse de notre région. Ils se réunissent aussi **deux fois en assemblée plénière**, sous la conduite du Président du Conseil régional.

Les saisines

Le Président de la Région consulte les jeunes conseillers sur **tous les sujets qui les concernent**. Cela leur permet d'être des acteurs réels des décisions publiques et de se faire l'écho des préoccupations de leur génération. Les jeunes élus sont encadrés pour la méthodologie de travail, la prise de parole et l'élaboration de projets.

Les missions

Les membres du Conseil régional des jeunes (CRJ) peuvent être consultés pour mener des projets d'action ou de communication.

Les réalisations

Plusieurs actions proposées par les jeunes conseillers ont abouti à des réalisations concrètes dans différents domaines :

- La santé, avec la **réalisation d'un DVD-ROM « Drogestory » sur la prévention des addictions** ;
- La culture, avec la **création du Chéquier Ciné-lecture et celle du Prix littéraire régional** ;
- La lutte contre les discriminations avec la **réalisation de deux vidéos « Racismes ?! » et « Différents... et alors ? »**
- **Réalisation d'un CD-ROM « Citoyenne-toi »** proposant un quizz et des vidéos, en direction des lycées et CFA, dans le but d'accompagner les cours d'éducation civique, juridique et sociale.
- Mise en place d'une **exposition itinérante intitulée « Engagement humanitaire »**, destinée aux lycées et aux CFA.

Contacts :

**Direction de l'Éducation,
du sport et de la vie associative**

Conseil régional des jeunes

Hôtel de Région – 27, place Jules-Guesde

13 481 Marseille cedex 20

Tél. 04 91 57 51 32

Fax 04 91 57 51 35

crj@regionpaca.fr

regionpaca.fr

Retrouvez toute l'actualité du CRJ sur le site : **<http://crj.regionpaca.fr>**